

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
Qui se tiendra en Mairie le mardi 29 juillet 2025 à 19h00

1) INFORMATIONS DIVERSES

2) DÉCISIONS PRISES EN VERTUE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CGCT

3) ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 13 mai 2025

4) AFFAIRES GÉNÉRALES

- Régularisation foncière Impasse des Cascades
- Convention de mise à disposition d'un aménagement d'un terrain privé à la commune destiné à être utilisé par la circulation publique de la voirie communale n°4 – Route de Balmes
- Modification de la charte de vie périscolaire
- Modification du tarif pour le renouvellement d'une case dans le nouveau columbarium
- Demande de subvention FIPD : Aménagement de la Place du 8 mai 1945
- Mutuelle Entrenous, autorisation de signature de la convention communale et régionale
- Convention de délégation de paiement : MAPA 2024-04 – LOT02 GROS OEUVRE
- Création d'un tarif pour travaux en régie et intervention entreprise

5) URBANISME

- Création de voie : Impasse des Chavonnes

6) FINANCES

- Décision modificative N°1
- Décision modificative N°2
- Décision modificative N°3
- Décision modificative N°4
- Décision modificative N°5

7) FÔRET COMMUNALE

- Programme de coupe de bois 2026

8) RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi non permanent d'ATSEM pour accroissement temporaire d'activité
- Mise à jour des délibérations du 13 mai 2025 portant création d'emplois non permanents pour accroissement temporaire d'activité au service périscolaire

9) INTERCOMMUNALITÉ :

- Acceptation de la cession gratuite de matériel multimédia par la Communauté d'agglomération Arlysère

